



Bureau de Développement des Télécommunications (BDT)

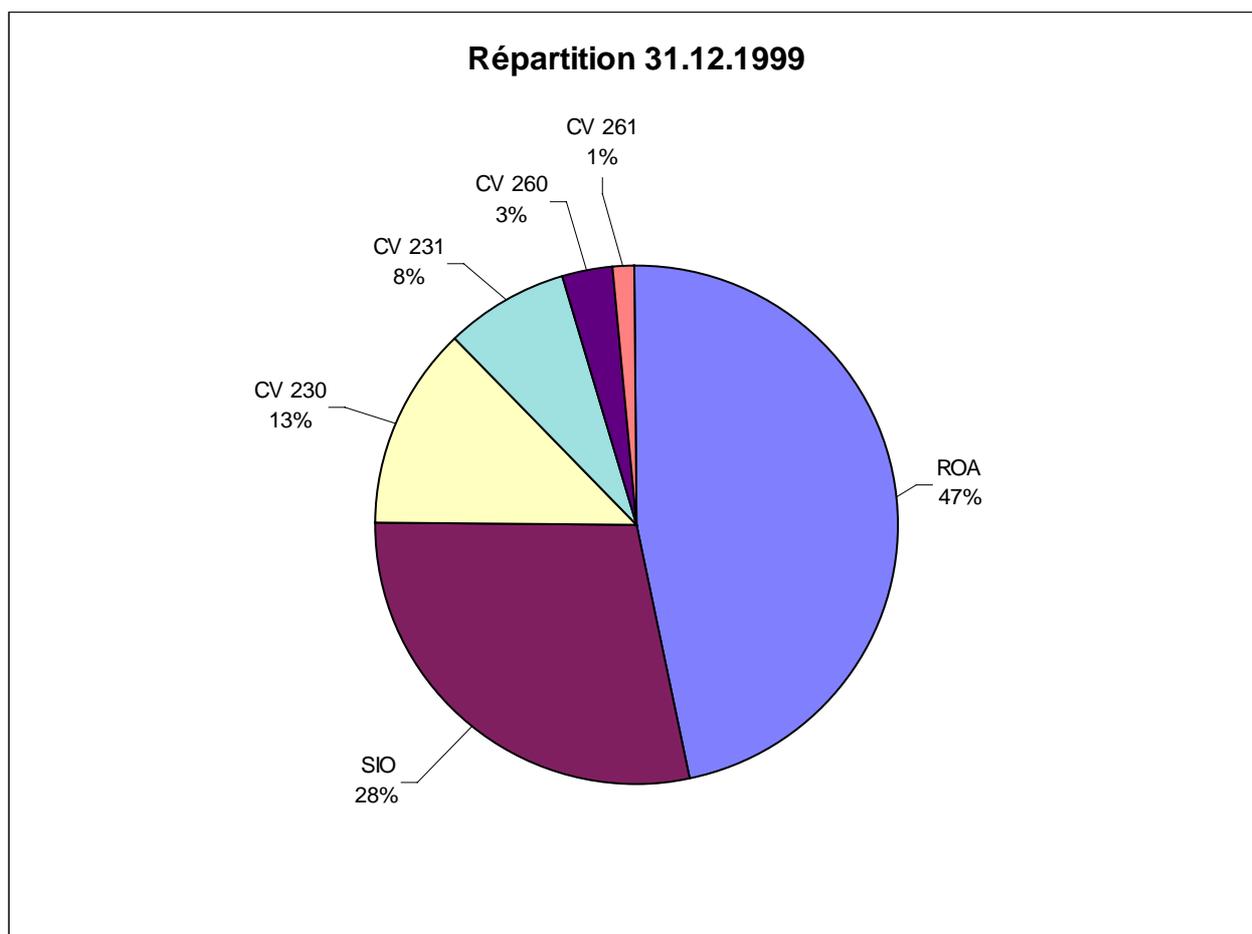
Troisième réunion du Groupe Consultatif pour
le Développement des Télécommunications (GCDT)
Genève, 2-3 mars 2000

Document TDAG-3/5-F
4 février 2000
Original: anglais

Note du Directeur

RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LE NOMBRE DES MEMBRES DE L'UIT-D EN 1999

1.1 A la fin de 1999, le nombre des Membres du Secteur de l'UIT-D était de 204. Entre janvier 1999 et décembre 1999, l'UIT-D a accueilli 29 nouveaux Membres et, pour diverses raisons (réorganisation, fusions, etc.), 10 Membres ont quitté ce Secteur au cours de cette même période. Au 31 décembre 1999, l'UIT-D était composé comme suit:



- | | |
|---------------------|--|
| ROA | Exploitations reconnues (ER) |
| SIO | Organismes scientifiques ou industriels, institutions financières ou de développement (OSI) |
| Convention (CV) 230 | Autres entités traitant des questions de télécommunication |
| Convention (CV) 231 | Organisations régionales et autres organisations internationales de télécommunication, de normalisation, financières ou de développement |
| Convention (CV) 260 | Organisations régionales des télécommunications |
| Convention (CV) 261 | Organisations intergouvernementales exploitant des systèmes à satellites |

1.2 S'agissant des différents services de télécommunication assurés, approximativement un tiers des Membres de l'UIT-D fournissent des services téléphoniques locaux (65), des services longue distance (72), des services internationaux (72) et des services de transmission de données (72). 61 Membres du Secteur fournissent des services téléphoniques mobiles, 45 des services mobiles de transmission de données, tandis que 66 d'entre eux sont fournisseurs de services Internet.

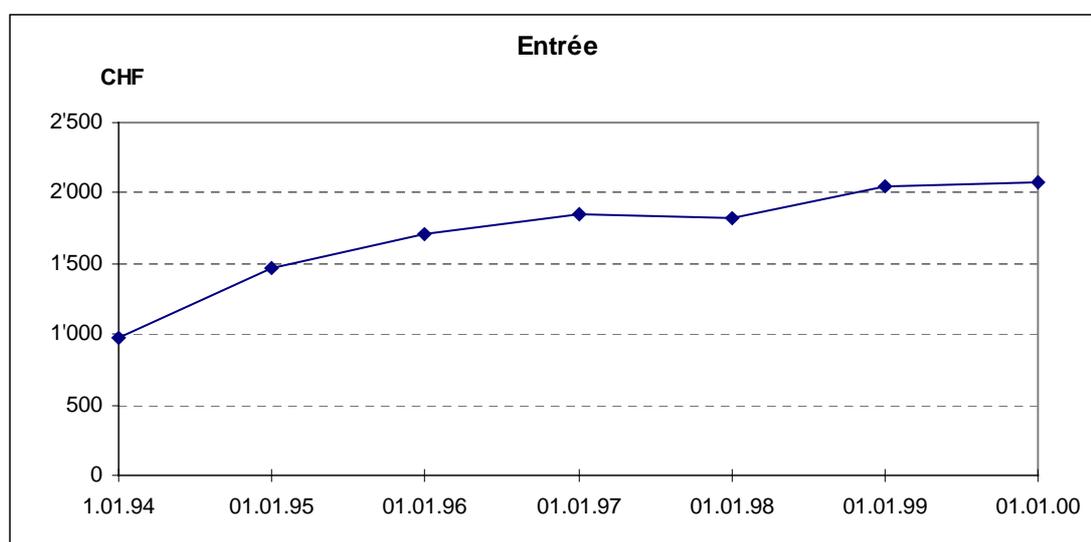
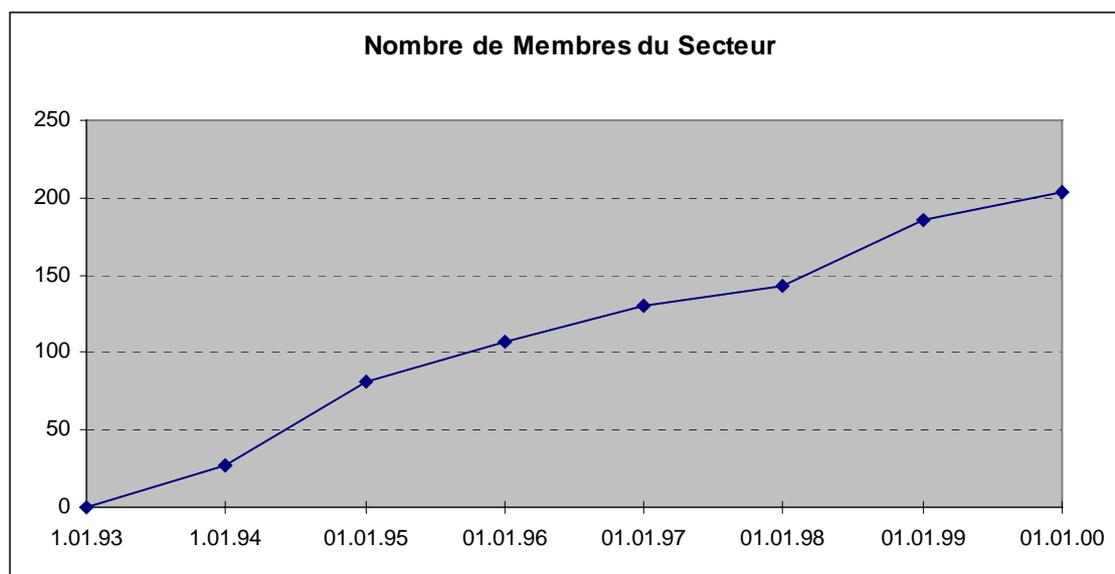
1.3 La composition par région se présente comme suit:

Afrique	8	
Amériques	65	dont 32 des Etats-Unis et 6 du Canada
Etats arabes	18	
Asie-Pacifique	27	dont 10 du Japon
Europe	61	dont 16 Royaume Uni et 9 de France
Organisations internationales	25	

2.1 Pour ce qui est des contributions financières, la Constitution et la Convention de l'UIT prévoient que, pour les Membres des Secteurs, une fourchette comprise entre 1/2 et 40 unités contributives, à l'exception du Secteur du Développement, dont les Membres peuvent choisir de contribuer à hauteur de 1/16, 1/8 ou 1/4 d'unité. Depuis le 1er janvier 2000, le 1/16 d'unité est réservé aux seuls pays en développement.

2.2 En 1999, le total des contributions des Membres de l'UIT-D s'est chiffré à 31 unités et 10/16, soit 2.074.600 francs suisses selon la valeur de l'unité contributive pour 1998-1999 (une unité = 65.600 francs suisses, 1/16 d'unité = 4.100 francs suisses).

2.3 L'évolution de la composition de l'UIT-D et des contributions des Membres de ce Secteur depuis 1993 est représentée par les graphes qui suivent. A cet égard, il convient de noter qu'alors que le nombre des Membres du Secteur augmente, le niveau moyen des contributions individuelles diminue, de sorte que les entrées n'augmentent pas dans la même proportion que le nombre des Membres. Ceci est lié au fait que, parmi les 29 nouveaux Membres du Secteur, 20 ont choisi une contribution de 1/16 d'unité et deux organisations étaient exemptées de contributions financières.



Dans cette évaluation, il convient toutefois de tenir compte des caractéristiques spécifiques du Secteur du développement. Le succès de la mission de l'UIT-D dépend largement du partenariat qui doit s'établir entre les Membres. De plus, la situation sera différente en 2000 car les nouvelles dispositions de la Constitution n'autorisent le choix du 1/16 d'unité qu'aux seuls pays en développement.

Le Tableau ci-dessous résume les données relatives au choix des unités contributives en 1999 et en 2000.

	Classe d'unité	1/16	1/8	1/4	1/2	1	Exempté
31.12.99	Nombre de Membres du Secteur	122	20	18	16	9	19
01.01.00	Nombre de Membres du Secteur	48	100	18	12	7	19

- 3.1 Il est manifeste que les Membres de l'UIT-D sont prêts à relever les défis que l'avenir réserve au Secteur du développement de l'UIT: leur participation à la première et à la deuxième réunion du GCDT, où en moyenne ils représentaient 35% de l'ensemble des participants le montre bien.
- 3.2 L'analyse de la participation aux réunions de l'UIT-D organisées en 1999 montre que les Membres du Secteur (plus de 20% des participants) se sont plus particulièrement intéressés aux réunions suivantes:
- Réunions des Commissions d'études
 - Réunions des sous-groupes du GCDT sur les questions se rapportant au secteur privé
 - Séminaire sur le rôle des télécentres communautaires, vecteur d'accès universel et de développement rural (Tunisie)
 - Séminaire régional sur la réglementation, le financement et le secteur privé (Maroc)
 - Atelier sous-régional sur la tarification et les coûts pour les pays du GCC (Conseil de coopération du Golfe) (Etat de Bahreïn)
 - Deuxième réunion sur les indicateurs des télécommunications mondiales (Genève)
 - Réunion régionale du Groupe spécial pour l'Asie-Pacifique (Chine)
 - Réunion du Groupe de travail sur le problème du passage à l'an 2000 pour les Etats arabes (Jordanie)
 - Séminaire régional sur l'ingénierie du télétrafic pour les Etats arabes (Syrie)
 - Atelier sur les GMPCS (communications personnelles mobiles mondiales par satellite) (octroi des licences): CMDT-98 (Conférence mondiale de développement des télécommunications) Recommandation 8 (Corée)
 - Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 7/1 de l'UIT-D (Argentine)
- 3.3 On peut consulter la liste des Membres de l'UIT-D dans le Répertoire général (support papier) ou directement sur le site web de l'UIT. Pour de plus amples renseignements sur la composition de l'UIT-D, consulter le site web de ce Secteur, qui indique les services fournis, les personnes à contacter, etc., et qui offre actuellement un lien direct avec la page individuelle de 98 Membres du Secteur.